



Demande de facturation pour des repas d'un groupe non pris

Par mmmm, le 11/04/2013 à 00:43

[fluo]bonjour[/fluo]
Je fais partie d'une association, ou nous devions nous rendre dans un restaurant pour un repas annuel
une personne de mon association "y" fait partie d'une autre association "x" et avait dîner dans ce restaurant "E" donc à fait établir 1 devis de deux menus 15 jours avant pour le repas du 7 avril pour notre groupe dont j'avais les deux menus établis par ce restaurateur et son nom, mais le n° de téléphone n'était pas porté sur le devis des menus
je cherche sur mon annuaire papier le n° de téléphone et je relève un n° de téléphone qui ne correspond pas au même nom, que j'avais sous les yeux et voyant sur l'annuaire le même lieu -dit (car ils sont 2 restaurateurs au même endroit que je ne savais pas) je pensais que c'était le restaurant qui avait changé de nom
Donc je me présente en disant: qu'une personne du groupe "x" est venu dîner et vous lui avez établi 2 devis pour un groupe de 35 personnes environ pour le repas du 7 avril
nil me dit je suis Mr "z" du restaurant "a", je pensais que j'étais chez le bon restaurant "E" car il m'a laissé parler et je lui ai demandé s'il pouvait établir 15 menus avec une telle viande et 15 menus avec une autre viande,
ensuite de mon côté je pose la question à mon groupe et je rappelle ce monsieur, en lui disant mon choix
mais il me dit que ce ne sera qu'un seul menu, alors je lui dicte entièrement le menu de l'apéritif au dessert, mais c'était le menu du restaurant "E"
et me voilà conquise sure de moi,
mais le vendredi le restaurateur "E" m'appelle grâce à la personne de mon groupe qui a donné mon n° de portable et je lui dit 34 personnes viendront manger (je pensais toujours que j'étais chez le restaurateur "A")
entre temps d'autres personnes sont malades et le samedi 6 avril j'appelle le restaurateur pour lui signaler que nous serons que 29 et je me présente de nouveau et ce monsieur me dit vous êtes au restaurant "A" et là cela m'a fait un déclic et j'ai compris que j'avais fait une grosse erreur de nom de restaurant et donc j'annule ma commande samedi 6 avril, mais depuis il me demande l'adresse de mon association pour envoyer la facture et il veut poursuivre avec avocat
mais cette personne ne m'a pas

proposer un menu c'est moi qui lui est dicté le menu du voisin, et ne m'a pas demandé d'arrhes non plus
Il me reproche d'après son mail de ne pas être allé m'excuser, alors que par téléphone et mail je me suis excuser amplement mais il ne veut rien entendre
je suis très ennuyée
que dois-je faire?
n'as-t-il le droit de réclamer ou non?
aidez-moi rapidement
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **11/04/2013 à 07:29**

bonjour,
bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre